

n°141

LA SARTHE

Septembre / Octobre 2015 le magazine du Département



Les collégiens ont fait leur rentrée !

p.17 DOSSIER



p.11

DOSSIER

Les sapeurs-pompiers sarthois très sollicités



p.14

LA SARTHE EN ACTION

Un programme alléchant



www.sarthe.fr

LA SARTHE EN ACTION p.4

- Souriau mise sur l'innovation
- Un pont en reconstruction sur l'Huisne
- Les sapeurs-pompiers sarthois très sollicités



UNE JOURNÉE AVEC... p.16

*Vivien Villaines,
agent du Département, technicien informatique service Assistance et
Infrastructures Systèmes d'information*



DOSSIER p.17

Les collégiens ont fait leur rentrée !



À LA RENCONTRE DE... p.21

Didier Chauvin, ingénieur de recherche



CHEZ VOUS p.22

- Le Département acteur du dispositif « Garantie Jeunes »
- Une nouvelle tribune pour l'hippodrome des Hunaudières du Mans
- Canton de Sillé-le-Guillaume : la salle de spectacles Léon Besnardeau rénovée



AGENDA p.26

Festival des arts martiaux et sports de combat



Le magazine d'information du Conseil départemental de la Sarthe
Hôtel du Département - 72072 Le Mans cedex 9
Directeur de la publication : Dominique Le Mèner • Codirecteur de
la publication : Béatrice Pavy-Morançais • Rédaction : Direction de
la Communication • Maquette : machinbidule • Mise en page :
Direction de la Communication • Impression : Léonce Deprez /
N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 141 / Septembre 2015 / 286 350
exemplaires • Distribution: mediapost • Internet : www.sarthe.fr





« *Le dynamisme de la rentrée* »

Dominique Le Mèner

Président du Conseil départemental de la Sarthe

Côté Conseil départemental, la rentrée s'est-elle bien passée ?

Elle s'est déroulée de façon sereine. Je pense en premier lieu à la rentrée dans les collèges, sujet qui fait l'objet du dossier de ce magazine. Notre action pour l'éducation est réfléchie et programmée. Cette rentrée correspond à la réception de travaux dans tous les collèges mais aussi au lancement d'importants chantiers. Elle se place sous le signe du plan collège performant et du plan numérique. Le Conseil départemental a su relever ce défi de l'éducation pour que nos jeunes collégiens aient un épanouissement favorisant leur épanouissement scolaire.

Je pourrais aussi citer la foire exposition du Mans où le Département a présenté un stand sur la Sarthe Durable qui a rencontré un grand succès auprès des nombreux visiteurs.

Voilà des éléments positifs ! Néanmoins, avez-vous aussi des inquiétudes ?

Oui, comme beaucoup d'élus et notamment les maires, elles sont nombreuses. J'ai pris la décision de réunir l'Assemblée départementale le 21 septembre pour une session extraordinaire qui a porté sur la situation financière de notre Département.

Nous avons une saine gestion, reconnue par la Cour des Comptes mais nous sommes contraints de revoir nos politiques du fait de la baisse historique des dotations de l'Etat et de l'accroissement des charges de solidarité. Bien évidemment, nous ferons preuve de responsabilité face à cette situation sans précédent. J'ai proposé à mes collègues la réunion de toutes les commissions de travail de l'Assemblée départementale afin que chacun travaille sur les solutions envisageables pour franchir ce cap difficile.

La situation du monde agricole fait aussi partie de ces inquiétudes ?

Bien évidemment. L'agriculture, l'élevage, l'agro-alimentaire, ce sont des milliers d'emplois. Pour cette rentrée, le concours national charolais et les éleveurs sarthois présents ont su valoriser les filières bovines, porcines et laitières. Cet été, chacun a pu mesurer le désarroi de toute une profession qui est en souffrance.

Face à cette crise, j'ai initié une rencontre entre agriculteurs et la grande distribution. Pour notre part, nous allons encore intensifier l'achat de produits locaux pour nos restaurants scolaires. Le Département croit en son agriculture qui, il faut le rappeler, est le premier employeur sarthois.



GECOE, l'expert en mécatronique

Basée à La Ferté-Bernard, cette entreprise qui emploie 47 salariés, fourmille d'idées et de solutions pour l'industrie.

Son savoir-faire est aujourd'hui mondialement reconnu. « Nos clients sont à plus de 80% des étrangers » souligne Jean-Claude Lemoult, responsable du site GECOE à La Ferté-Bernard. La force principale de cette entreprise sarthoise, c'est l'imagination et l'ingéniosité de ses employés. « La plus-value de GECOE ce sont eux ! » assure le dirigeant. Dans leurs locaux, techniciens supérieurs et ingénieurs y conçoivent et assemblent, à l'aide de moyens technologiques très sophistiqués, des machines, robots et logiciels destinés à la production en grande série, à

l'assemblage ou au contrôle d'objets et de matériaux.

L'automobile en pointe

Le secteur automobile demeure sa principale source d'activité. « Les voitures embarquent de plus en plus d'électronique. C'est un domaine dans lequel nous sommes experts. Nous fournissons aussi bien des radios intégrées que des systèmes très élaborés pour les tableaux de bords par exemple ». Mais, l'entreprise

La concertation et le travail en équipe sont des éléments importants du mode fonctionnement de GECOE.

fertoise se développe aussi vers d'autres domaines d'application. « Nous avons imaginé et fabriqué pour l'entreprise voisine Sotapharm un système de vision permettant de contrôler à l'unité des ampoules pharmaceutiques ». Une diversification qui autorise GECOE à imaginer encore longtemps les meilleures solutions pour le monde de l'industrie.

Un groupe international

GECOE appartient au groupe Visteon Corporation qui conçoit, développe et fabrique des composants et des systèmes électroniques pour quasiment toute l'industrie automobile. Elle possède 50 sites dans le monde dont celui implanté dans la Sarthe.



Souriau mise sur l'innovation

L'entreprise basée à Champagné et à La Ferté-Bernard s'apprête à créer une centaine d'emplois supplémentaires en Sarthe d'ici 2016.



Souriau fait appel à des outils de production d'une grande précision.

Réputée aux quatre coins du globe pour sa production de connecteurs destinés à opérer dans des environnements « sévères »

(conditions extrêmes de températures, pression, vibration, corrosion...), l'entreprise sarthoise Souriau est particulièrement bien positionnée sur le secteur de l'aéronautique. Les plus grands constructeurs mondiaux (Airbus, Boeing, Dassault, Bombardier...) font appel à son savoir-faire et à son expérience inégalée dans ce domaine à très haute valeur ajoutée. C'est ainsi que dans la Sarthe, elle fabrique des prises électriques pour des équipements exposés aux fluides, à la foudre, à la corrosion et à l'immersion.

Place à l'innovation

L'entreprise fournit également d'autres secteurs industriels, la robotique, les énergies nouvelles, le ferroviaire.

Depuis plusieurs années elle a réajusté sa stratégie vers les produits innovants. En Sarthe, les conséquences sont bénéfiques. Depuis le début de l'année, le fabricant de connecteurs a engagé un plan de recrutement important qui se traduit par la création d'une centaine d'emplois supplémentaires. « Nous recrutons dans beaucoup de métiers. Ce sont des métiers très techniques et nous exprimons un vrai besoin de pérenniser nos savoir-faire pour assurer la continuité et le développement de nos produits » assure François-Xavier Marchais qui dirige les deux sites de productions sarthois.

Les 24 heures de la relation client bientôt au Mans

Le 8 octobre prochain, les 24 heures de la relation client réuniront 7 entreprises sarthoises en développement.



Les visiteurs pourront échanger directement avec les entreprises et déposer leur candidature.

Valoriser les métiers de la relation client (téléconseiller, superviseur, etc.) et faire connaître les offres d'emploi du secteur, tel est l'objectif des 24 heures de la relation client.

Cet événement national est décliné pour la 3^{ème} fois en Sarthe. Co-organisé par Sarthe développement, Le Mans développement, la CCI du Mans et de la Sarthe, Randstad et Pôle Emploi, il réunira 7 structures sarthoises le 8 octobre à la CCI. Téléperformance, Mondial Assistance, B2S, EuroCRM, Mesmateriaux.com, Segilog et Sarthe Habitat présenteront leurs métiers. La matinée sera réservée aux professionnels, avec une conférence autour de la notion d'« expérience client » (perception globale d'un client lorsqu'il entre en

contact avec une marque ou une entreprise).

Entre 500 et 600 postes à pourvoir

L'après-midi accueillera le grand public, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, etc. Après une présentation de chaque entreprise par petits groupes et sous forme de parcours, les visiteurs pourront échanger directement avec elles et déposer, s'ils le souhaitent, leur candidature. Les 7 entités participantes prévoient de créer entre 500 et 600 postes en 2016.

En savoir plus

CCI du Mans et de la Sarthe
1 Bd René Levasseur,
le Mans.



Tél. : 02.43.21.00.00

Le parcours réussi vers l'emploi

Grâce aux initiatives engagées par le GEIQ BTP 72 avec le soutien du Conseil départemental, rebondir vers l'emploi est possible. Exemple à l'appui.

Au mois de juin dernier, le GEIQ BTP 72 (groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification) qui recrute des salariés et met en place des parcours d'insertion et de formation au bénéfice des publics en difficulté, a célébré son dixième anniversaire, en présence de Dominique Le Mèner. Fort de son expérience, ce groupement d'employeurs forme, accompagne et place des personnes (chômeurs de longue durée, allocataires du RSA, jeunes sans qualifications...) dans le cadre d'un plan de retour et de réinsertion vers l'emploi dans le secteur du BTP. De son côté,

le Département accompagne financièrement ces initiatives par une action incluse au Programme Départemental d'Insertion en proposant au GEIQ

BTP 72 d'accompagner 25 bénéficiaires du RSA pour une durée de six mois. Le soutien du Conseil départemental se concrétise aussi par l'accompagnement direct des entreprises ayant des besoins de recrutement, par l'action d'un conseiller emploi du Département. Roger Hadjimalis, de la société Freix à Bonnétable en est l'exemple concret. « Nous concevons, produisons et vendons des

garnitures pour freins et embrayages » explique l'électromécanicien polyvalent depuis 2013. « J'ai d'abord bénéficié dans un premier temps d'un CIE-CDD. Il a été transformé en CDI, il y a plus d'un an maintenant » rappelle l'ancien demandeur d'emploi.

Roger Hadjimalis est chargé de l'entretien d'un des ateliers de l'entreprise Freix, dirigé par Daniel Valissant.



Le doublement de la rocade Nord-Est bientôt une réalité

Les travaux se poursuivent à un rythme soutenu pour bientôt livrer la chaussée aux automobilistes.



Les travaux de doublement de la chaussée, de la section située entre le pont au-dessus de la route de Sargé (VC7) et l'échangeur des Fontelles-route de Bonnétable, se sont enchaînés sereinement pour les automobilistes grâce notamment aux basculements de circulation nécessaires. En effet, l'organisation de ces différents chantiers a demandé une adaptation régulières des mesures de circulation pour écouler un trafic de près de 38 000 véhicules par jour. Un écran acoustique de 56 mètres

de long a été construit près de l'échangeur de la route de Bonnétable et un autre d'une centaine de mètres pour protéger les maisons du lieu-dit Le Ponceau. La couche de roulement est un enrobé phonique. A la fin du mois d'octobre, la rocade Nord-Est du Mans sera praticable en 2 fois 2 voies entre l'échangeur de la route de Ballon à Coulaines et l'échangeur de la route de Bonnétable au Mans. C'est à l'automne 2016, qu'est programmé le doublement de la section entre la route de Bonnétable (RD301) et Béner. Alors, l'ensemble de la rocade sera à 2 fois 2 voies. Le montant total de l'investissement du Département s'élève à trois millions d'euros.



La circulation a été à plusieurs reprises alternée pendant les travaux.

Un pont en reconstruction sur l'Huisne

Le Département vient d'engager d'importants travaux de démolition et de reconstruction d'un pont sur la RD 99.

Situé sur la commune de Villaines-la-Gosnais et de Saint-Martin-des-Monts, ce pont métallique à poutres qui permet de traverser l'Huisne a été construit en 1887. Les interventions de remise en peinture et de maintenance se sont succédées sur l'ouvrage au fil des ans. « Pour le conformer aux caractéristiques de la circulation actuelle nous avons décidé de réaliser d'importants travaux » souligne Frédéric Beauchef, président de la commission Aménagement Numérique, des Territoires, Infrastructures et Routes.

ment a décidé de démolir et de reconstruire le tablier, afin de maintenir un état de service satisfaisant et adapté aux contraintes routières.

Les travaux ont démarré avec la démolition du tablier de l'ouvrage. Puis l'ensemble des charpentes métalliques et voûtains en briques sera déposé à l'aide d'une grue. La seconde phase sera consacrée à la reconstruction du pont. En attendant la fin du chantier programmée pour le 27 novembre prochain, des déviations sont

prises en place. Le coût de cette opération, financée par le Département, s'élève à 500 000 euros.

Dominique Le Mèner, Frédéric Beauchef, Jean-Carles Grelier et Marie-Thérèse Leroux sont venus constater l'avancement des travaux aux côtés des maires de Saint-Martin-des-Monts et de Villaines-la-Gosnais.



Des déviations en place

C'est pourquoi le Départe-

Le rond-point d'Yvré-l'évêque en service

Le chantier rondement mené s'est achevé avec trois semaines d'avance sur le programme initial!



Ce nouvel aménagement assure la sécurité des automobilistes.

Depuis un mois, les automobilistes peuvent à nouveau entrer dans l'Yvré-l'Évêque par la route de Paris, mais cette fois en toute sécurité. Avec trois semaines d'avance sur les prévisions les plus optimistes, le nouveau rond-point sur la route de Paris (RD314) est entré en service. Avec un trafic journalier de 20 000 véhicules par jour, les travaux se sont déroulés en grande partie pendant les vacances d'été pour moins pénaliser les usagers et l'activité. Par ailleurs les îlots entre les deux voies de circulation ont été aménagés. Enfin, la rue de la libération, principale accès vers le centre-bourg depuis la route départementale, est de nouveau

ouverte et accessible depuis le rond-point. Lors d'une visite de chantier, Dominique Le Mèner, président du Conseil départemental, accompagné des deux conseillers départementaux du canton Dominique Aubin (également maire de la commune) et Patrick Desmazières, avait souligné la nécessité de réaliser ces travaux pour améliorer la sécurité des automobilistes et des piétons avant de rappeler le coût du chantier qui s'élève à 800 000 euros, à la charge du Département.

De nouveaux locaux pour Apprentis d'Auteuil

Fonctionnels, ils sont situés dans un cadre verdoyant à Saint-Pavace.

Les bâtiments abritent cinq services aux prestations spécifiques, diversifiées et complémentaires. Ils ont pour vocation d'accueillir, au titre de la prévention ou de la protection de l'enfance, 98 jeunes et familles orientés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département. Présent aux côtés de François Content, directeur général de la Fondation Apprentis d'Auteuil, Marie-Thérèse Leroux, présidente de la commission Solidarité, Véronique Cantin, conseillère départementale du canton, Max Passelaigue, maire de la commune et de Monseigneur Yves Le Saux, évêque du Mans, Dominique Le Mèner, président du Conseil départemental a tout par-

ticulièrement insisté sur le soutien apporté par le Département. « Nous finan-

çons le prix de journée des enfants confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance dans cette structure d'accueil spécialisée ». Le Département consacre ainsi pour l'année 2015 plus de 70 millions d'euros en faveur de la politique enfance-famille.

Dominique Le Mèner et Marie-Thérèse Leroux ont salué la qualité des nouvelles structures d'accueil à Saint-Pavace.



Le dispositif MAIA pour faciliter l'autonomie

Porté par le Département, le dispositif MAIA s'adresse aux personnes en perte d'autonomie. Il couvre aujourd'hui l'ensemble de la Sarthe.

Issu du plan Alzheimer, le dispositif MAIA* est porté par le Département depuis 2008. Il vise à simplifier le parcours de prise en charge de toutes les personnes âgées en risque ou en perte d'autonomie qui font le choix du maintien à domicile.

« Après avoir été dans les premiers à porter le dispositif au niveau national, le Département de la Sarthe a souhaité l'installer sur l'ensemble du territoire afin d'assurer une cohérence avec les autres services du Département et apporter les mêmes services à tous les usagers », rappelle Marie-Thérèse Leroux, présidente de la commission Solidarité.

Le territoire a donc été découpé géographiquement et l'installation officielle du troisième secteur Nord Sarthe - Perche sarthois a été réalisée fin juin.

Un accompagnement personnalisé

La gestion des situations les plus complexes est assurée par une équipe de « gestionnaires de cas » qui sont sollicités par un professionnel (services du Département, services d'aide et d'accompagnement à domicile, professionnels libéraux, etc.). Ces gestionnaires réalisent une évaluation des besoins de la personne, en lien avec tous les professionnels intervenant



Marie-Thérèse Leroux lors d'une rencontre avec l'un des pensionnaires de la résidence La Jeulinière au Luart.

nant dans sa prise en charge, puis élabore et suit un plan d'accompagnement pour favoriser le maintien à domicile (aide dans les démarches administratives, mise en place d'aides à domicile comme le portage des repas, etc.). En Sarthe, 8 gestionnaires de cas gèrent cha-

cun en moyenne 35 situations simultanément.

En savoir plus

En Sarthe, les 3 dispositifs MAIA, correspondant aux 3 secteurs géographiques Vallée du Loir - Vallée de la Sarthe ; Pays du Mans ; Nord Sarthe - Perche sarthois, sont cofinancés par le Département et l'Agence régionale de santé (ARS).

*De quoi parlons-nous ?

*MAIA : méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie.

Une Maison de santé à Sainte-Jamme-sur-Sarthe

Cette structure médicale pluridisciplinaire est un bel exemple de coopération entre professionnels de santé et collectivités.



Depuis 2009, les élus des Communautés de communes des Rives de Sarthe et Portes du Maine travaillaient sur un projet de santé avec l'appui efficace et déterminé des professionnels du secteur. La construction du bâtiment a été lancée en 2014 à proximité d'un cabinet dentaire et d'une pharmacie à Sainte-Jamme-sur-Sarthe. Les travaux désormais achevés, cette nouvelle structure s'étend sur une surface de 430 m². Elle abrite 6 bureaux médicaux, 3 salles d'attente, une salle d'archive, 3 salles de soins pour les kinésithérapeutes et un cabinet

d'infirmières. Le coût global de cette opération s'élève à 950 610 euros financés avec le soutien du Département. « Pour que la Sarthe continue à bénéficier d'une offre de soins satisfaisante, nous avons pris plusieurs initiatives pour favoriser l'émergence de ce type de projets exemplaires. « Le Département accompagne depuis plusieurs années la construction de 19 Maisons médicales dans le cadre d'un plan en faveur de la démographie médicale » a indiqué Dominique Le Mèner, président du Conseil départemental, entouré de Véronique Cantin et de Thierry Lemonnier, conseillers départementaux du canton, lors de l'inauguration.

L'ouverture de la Maison de santé pluridisciplinaire a été dignement célébrée.

Foire du Mans : « Ma Sarthe durable » a séduit !

Du 10 au 14 septembre, le stand du Département a mis l'accent sur l'environnement, invitant chaque citoyen à devenir acteur de son territoire.

Cours de cuisine, exposition sur l'Étonnante Nature Sarthoise, jeux, quizz... Les animations ludiques et éco-pédagogiques étaient à l'honneur sur le stand du Département pendant la Foire du Mans.

Les visiteurs ont pu apprécier les 4 parties du stand de 400 m² (éco-conçu avec du mobilier en carton) situé dans le forum illustrant tour à tour les espaces naturels et la biodiversité, l'eau et la maîtrise de l'énergie, la lutte contre les déchets et les circuits de proximité dans l'alimentation.

Les cours de cuisine avec des chefs de restaurants scolaires des collèges sarthois et à base de produits 100 % sarthois et les dégustations ont remporté un grand succès. Même constat pour la visite d'une maison avec de précieux conseils pour réduire ses consommations au quotidien, et pour l'arbre

géant en carton recyclé : une œuvre collaborative sur laquelle chaque visiteur a pu coller ses engagements pour la Sarthe durable.

Ce fut également l'occasion pour les Sarthois de découvrir une partie des actions menées par le Département pour contribuer à faire de la Sarthe un département durable : politique de protection et de mise en valeur des espaces naturels sensibles (ENS), alimentation en eau potable, etc.



- 1 Un stand rempli d'animations sur 400 m².
- 2 Inauguration du stand par Dominique Le Mèner.
- 3 L'engagement des Sarthois affiché sur l'arbre en carton.
- 4 Exposition d'animaux « Duo de Bestioles » en canettes recyclées .
- 5 Cours de cuisine avec des chefs de restaurants scolaires des collèges sarthois.



ENVIRONNEMENT

Des vélos à assistance électrique pour le Département

Des vélos à assistance électrique sont à disposition des agents du Département, pour une expérimentation d'un an.

Le vélo à assistance électrique faisant déjà de nombreux adeptes, le Département a choisi de lancer une expérimentation auprès de ses agents : jusqu'à l'été prochain, des vélos sont répartis sur 5 sites manceaux.

« Quand les conditions météorologiques et la distance s'y prêtent, les agents peuvent relier un site à l'autre pour se rendre à une réunion », explique Fabienne Labrette-Ménager, présidente de la commission Développement durable, Environnement et Logement. « Il s'agit de les inciter à utiliser ce moyen de déplacement respectueux de l'environnement ».

Chaque vélo est doté d'un panier, des casques, brassards

fluorescents et des gilets jaunes sont également mis à disposition.

Des initiations, portant notamment sur les consignes de sécurité et le système de recharge (chaque vélo a une autonomie d'environ 80 km) ont été proposées.

Rouler propre

Cette démarche a été menée par le Département dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable. Si le test est concluant, le nombre de vélos pourrait augmenter. Rappelons par ailleurs que le Département s'est doté l'an dernier de deux véhicules électriques pour la distribution du courrier au Mans.



Des vélos à assistance électrique sont répartis sur 5 sites manceaux du Département.

AGRICULTURE

Les circuits courts encouragés

Le Département poursuit ses efforts pour offrir aux collégiens une qualité de service dans les assiettes des restaurants scolaires.

L'approvisionnement de la restauration des collèges en produits locaux fait partie des objectifs du Conseil départe-



mental. Sur 58 collèges publics, il y a 45 restaurants scolaires où la fabrication des repas est faite sur place par un chef cuisinier et des seconds de cuisine. Cinq collèges manceaux sont reliés à une cuisine centrale avec préparation sur place. Une liaison existe depuis cinq ans entre les collèges de Beaumont-sur-Sarthe et Ballon. « Nous nous sommes fixés 20% de produits locaux dans l'approvisionnement des restaurants scolaires d'ici quatre à cinq ans » a rappelé François Bousard, président de

la commission Agriculture, Ruralité et Développement Local du Département, lors d'une réunion qui s'est déroulée au collège Gabriel-Goussault à Vibraye avec le soutien de la Chambre d'agriculture, du GAB 72, de l'association des maires de la Sarthe et du Perche Sarthois. Le collège Gabriel Goussault à Vibraye fait figure de bon élève. Sur les 410 élèves qui fréquentaient l'an passé l'établissement, 400 prenaient leurs repas sur place (30% des produits consommés provenant de circuits courts).

Les produits frais font de plus en plus leur apparition dans l'assiette des élèves grâce aux approvisionnements auprès des circuits courts.

En savoir plus

Plus d'informations sur : www.sarthe.fr

Les sapeurs-pompiers sarthois très sollicités

A la campagne comme en ville, ils sont intervenus à de nombreuses reprises durant l'été.

Le SDIS 72, dont le Département est le principal financeur, assure les secours d'urgence de près de 580 000 habitants. Il exerce de nombreuses missions dont celles de la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Il assure également les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation. Mais, il a aussi pour objectif de prévenir et d'évaluer les risques de sécurité civile et de prendre des mesures de sauvegarde. Si elle ne représente que 6% de leurs interventions, la lutte contre les incendies a obligé les sapeurs-pompiers du département à intervenir en nombre à plusieurs reprises pendant la saison estivale. Les importants feux de forêt cet été ont démontré l'efficacité, le professionnalisme et le courage des hommes et femmes engagés dans cette lutte face aux éléments déchaînés. Bénéficiant d'un fort crédit de sympathie auprès de la population, les sapeurs-pompiers du SDIS 72, avec 31 119 interventions en 2014, sont plus que jamais

opérationnels pour assurer leur mission au service de tous les Sarthois.



Photographies de Romain Leguennec.

Les sapeurs-pompiers ont parfois affronté des murs de feu.

Moyens humains et équipements

295 sapeurs-pompiers professionnels
1 897 sapeurs-pompiers volontaires
6 volontaires du Service civique
77 personnels administratifs et techniques

90 membres du service de santé professionnels et volontaires
76 centres d'incendie et de secours
531 véhicules d'interventions

Périodiquement, des appels sont lancés pour recruter de jeunes volontaires.

Tous les ans, le SDIS 72, présidé par Jean-Pierre Vogel, lance à grand renfort de campagnes de communication avec le soutien du Département, des appels au volontariat. La cible ? Les jeunes sarthois. « Nous distribuons 34 320 sets de table auprès de 73 restaurants scolaires et d'entreprises. Depuis trois ans nous avons distribué 14 000 dépliant dans le

département pour sensibiliser et inviter les jeunes à rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers » rappelle la Lieutenant-Colonne Lamaire. Des efforts qui permettent ainsi de recruter et de former tous les ans de nouvelles recrues pour assurer la relève.

Pour tous renseignements : 02 43 54 67 19
 Courriel : ksa@sdis72.fr

SPORT

Le football attire les Sarthoises !

Avec près de 800 pratiquantes, le football en Sarthe se féminise de plus en plus !

La féminisation des clubs est une réalité dans le département. Les succès des bleues en coupe du monde, les exploits de l'Olympique Lyonnais ou du Paris-Saint-Germain en coupe d'Europe mais aussi les performances au plus haut niveau de Le Mans FC n'y sont pas étrangers. Face à la demande croissante des filles souhaitant pratiquer dans les clubs locaux, le District départemental de la Sarthe a mis en place un dispositif depuis 2008 pour structurer le football féminin en partant des plus jeunes. Les résultats sont probants avec une

montée en puissance des effectifs et des équipes au nombre de 22 la saison passée. «Au total plus de mille filles et femmes sont aujourd'hui impliquées dans le football sarthois. Un chiffre historique qui prouve bien que le plan de féminisation de ce sport fonctionne bien dans le territoire » affirme Meddy Chauvineau, conseiller technique du District pour le développement de la pratique du football féminin. La dynamique est lancée. Les dirigeants sarthois espèrent voir de nouvelles équipes rejoindre les championnats locaux au



cours des trois prochaines années.

En savoir plus

District de football de la Sarthe :



Tél. : 02.43.78.32.00

Le tournoi de rentrée à Guécélard a rencontré un vif succès avec la présence sur le terrain municipal d'une quinzaine d'équipes féminines.

Le MSB étoffe son effectif

Avec le recrutement de Pape-Philippe Amagou et de Mickaël Gélabale à l'inter-saison, le MSB mise sur l'expérience.

L'EuroBasket achevé, le championnat de France Pro A reprend ses droits. Avec

le retour de Pape-Philippe Amagou (formé au club dès l'âge de 15 ans) et l'arri-

ivée de Mickaël Gelabale, médaillé de bronze, le MSB annonce clairement la couleur. Joueurs solides et expérimentés, les deux recrues françaises du club sarthois évoluaient la saison passée au CSP Limoges. Auréolés du titre de champion de France 2015, ils viennent ainsi renforcer l'effectif d'Erman

Kunter aux côtés des américains James et Mc Kee, avec l'ambition de faire aussi bien sous leurs nouvelles couleurs. Leur présence lors des futures joutes en Eurocup face à des clubs aussi huppés que ceux de Gran Canaria, Alba Berlin, Brindisi et Reggio Emilia, sera sans nul doute très bénéfique pour le MSB. Le club sarthois, soutenu par le Département, sera placé dans l'obligation de sortir le grand jeu sur le parquet d'Antarès pour espérer franchir le cap du premier tour. Voilà qui devrait donner encore plus de piment à l'heure du lancement de cette nouvelle saison.

SAISON 2015 - 2016

ABONNEZ-VOUS

à partir de **110€***
22 matches minimum

www.msb.fr
02 43 50 21 80

Rejoignez-nous



Le MSB en préparation à Sablé-sur-Sarthe.

En savoir plus

Plus d'informations sur :



www.msb.fr

La semaine du sport de nouveau en piste

Du 2 au 6 novembre, le Département organise une semaine entièrement dédiée au sport.

Au vu du succès des deux premières éditions, le Département met en place une nouvelle semaine du sport. Du 2 au 6 novembre, de nombreuses animations

sont prévues sur l'ensemble du territoire afin de valoriser le dynamisme du mouvement sportif sarthois.

Parmi elles, une rencontre avec un acteur connu du

sport français sera programmée à l'abbaye de l'Epau. Les jeunes Sarthois pourront également découvrir l'univers du sport de haut niveau avec des rencontres de sportifs ou des visites d'écuries par exemple.

Le Comité départemental olympique et sportif (Cdos) organisera une conférence grand public sur les bien-

faits du sport pour la santé et plus particulièrement après un accident ou une maladie.

Jeu concours

Un jeu concours sur le site www.sarthe.com testera par ailleurs les connaissances des Sarthois sur le sport local, avec de nombreux lots à gagner, dont des places pour assister à un entraînement du MSB à Antarès.

Autant d'initiatives qui pourraient susciter de nouvelles vocations et l'envie de rejoindre l'un des nombreux clubs sportifs du département !



Visite des ateliers OAK Racing par des collégiens (édition 2014).

En savoir plus

Plus d'informations sur :



www.sarthe.fr

Le Sarthois Mattéo Ngo prend date

En devenant champion du monde cadet du 110 mètres haïes, le Sarthois s'ouvre les portes d'une prometteuse carrière.

Arrivé aux Jeunesses sportives de Coulaines en 2010, le jeune athlète n'a depuis cessé de gravir les échelons. Doué, travailleur et ambitieux, Mattéo Ngo, bien encadré par son entraîneur de l'époque, Christian Hénault, a su passer les obstacles avec succès en collectionnant les titres départementaux, régionaux et nationaux durant ces années d'apprentissages. Etudiant en sport études à Nantes, il espérait bien confirmer ses beaux résultats initiaux à l'amorce de

la saison 2015. Pari tenu ! Au cœur de l'été en Colombie, le jeune Sarthois a créé la surprise en décrochant le titre mondial devant les favoris de la course ! Un formidable exploit qui s'inscrit dans la longue et glorieuse tradition française sur cette discipline particulièrement exigeante. Cette médaille d'or le place désormais sur orbite vers de nouveaux objectifs. Encore un peu jeune pour espérer jouer les premiers rôles aux JO de Rio, Mattéo Ngo rêve de briller lors des olympiades



© Dominique Breugnot

suyantes qui auront lieu à Tokyo dans cinq ans et peut-être à Paris en 2024. Il n'aura alors que 26 ans ! L'âge qu'avait Guy Drut, champion olympique en 1976 !

Mattéo Ngo, fier de son titre mondial !



CULTURE

Bebop : beau programme pour les musiques actuelles

La 29^{ème} édition du festival Bebob aura lieu du 4 au 14 novembre en Sarthe dans 9 lieux différents.

Aujourd'hui considéré comme l'un des rendez-vous musicaux majeurs du Grand Ouest, le festival Bebob met à l'honneur les musiques actuelles en mêlant cette année encore têtes d'affiche (Selah Sue, Izia, Aaron, The shoes...) et artistes émergents (Shake Shake Go, Jeanne Added, Kadebostany...). Les jeunes artistes locaux comme Neymad ou le groupe manceau Nasty Diamond seront eux aussi présents.

Pour tous les goûts

Du 4 au 14 novembre, le festival soutenu par le Département attend les Sarthois dans 9 lieux différents dont plusieurs à travers le territoire - à Allonnes, Coulaines, Mamers et La Ferté-Bernard. Le final se déroulera les 13 et 14 novembre comme à l'accoutumée au Forum du Centre des expositions.

Difficile de ne pas y trouver son compte tant l'éventail est étendu : la pop et le rock au sens large, les musiques électroniques, le Hip Hop, les musiques du monde...

Bebop poursuit par ailleurs ses actions pédagogiques et culturelles avec des concerts dans des lycées, un spectacle éducatif pour collégiens et lycéens sur les risques auditifs, un concert rock pour enfants (à partir de 4 ans), et, en nouveauté cette année, une « U rampe sonore », rampe de skate sonore et interactive.

De quoi battre le record de fréquentation de l'édition 2014 déjà porté à 11 000 spectateurs !

En savoir plus

Plus d'informations sur : www.bebop-festival.com



Groupes reconnus et artistes à découvrir se partagent la programmation.

Coup de jeunesse pour Graines d'Images Junior

Du samedi 17 octobre au dimanche 1^{er} novembre, Graines d'Images Junior séduira à nouveau le jeune public cinéphile.

Attendue par les petits et grands, la 17^{ème} édition de Graines d'Images Junior se tiendra du 17 octobre au 1^{er} novembre. La programmation s'adresse aux enfants de 2 à 12 ans et plus, et comprend quelques pépites comme le programme de courts-métrages « Petites casseroles » (dès 4 ans),

« Phantom Boy », d'Alain Gagnol et Jean-Loup Felicioli (dès 7 ans) ou encore « Adama », de Simon Rouby (dès 9 ans). Des avant-premières sont également prévues parmi lesquelles « Tout en haut du monde », de Rémi Chayé, racontant le périple d'une exploratrice adolescente au pôle

Nord et « Avril et le monde truqué », de Franck Ekinci et Christian Desmares.

Une série d'animations

Des animations sont également proposées aux enfants : des ateliers cuisine, un ciné philo pour les petits, une animation avec l'association Les Petits Débrouillards autour du polar, etc.

En savoir plus

Plus d'informations sur : www.grainesdimages.com



C'est parti pour deux semaines de cinéma pour les petits Sarthois !

Session exceptionnelle pour une situation exceptionnelle

Dominique le Mèner, Président du Conseil départemental, a pris l'initiative d'organiser le 21 septembre une séance exceptionnelle de l'Assemblée départementale pour un débat sur les conséquences de l'adoption en juillet de la loi nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe et sur la situation financière du Département de la Sarthe

La loi NOTRe : tout cela pour cela !

Le long feuillet de la loi NOTRe, présentée comme « La grande réforme territoriale » par Manuel Valls a pris fin le 16 juillet par son adoption définitive par l'Assemblée nationale. Le Département devait être supprimé, il est légitimement maintenu. Le Département devait perdre les compétences concernant les collèges et les routes, il les conserve. Les transports devaient être transférés dans leur ensemble à la Région, les transports non urbains et scolaires le seront en 2017 hors les seuls transports des élèves handicapés qui demeurent de la compétence du Département. La Région se voit attribuer la compétence exclusive de l'économie ce qui signifie que le Conseil départemental ne pourra plus intervenir sur des actions de développement économique, sauf sous certaines conditions précisées par la loi. Cette loi devait clarifier les compétences des collectivités, il n'en est rien. Son texte prévoit des délégations, des compétences partagées qui ne font que créer de la confusion.

Une perte de proximité

Par contre, une chose est sûre : cette loi constitue une nouvelle perte de proximité

de l'action publique. Le Département est à ce jour un interlocuteur économique de proximité pour le domaine économique, entreprises, monde agricole, organismes et associations. Cette relation essentielle de proximité est supprimée. Le Département, organisateur des transports non urbains et scolaires avait fait le choix d'un rapport et de décisions de proximité. Le transfert à la Région va éloigner le centre de décision.

Une situation financière sans précédent

La situation financière du Département de la Sarthe est saine, elle l'est reconnue saine par la Cour des comptes et c'est une chance à un moment où la collectivité connaît un véritable séisme budgétaire avec la baisse historique des dotations de l'Etat, la non compensation par l'Etat des charges des allocations individuelles de solidarité, l'augmentation de ces dernières.

Heureusement que le Conseil départemental a maîtrisé ses charges depuis plusieurs années, heureusement qu'il a su garder une épargne à un taux significatif, heureusement que l'endettement est en recul depuis plusieurs années.

Le Département de la

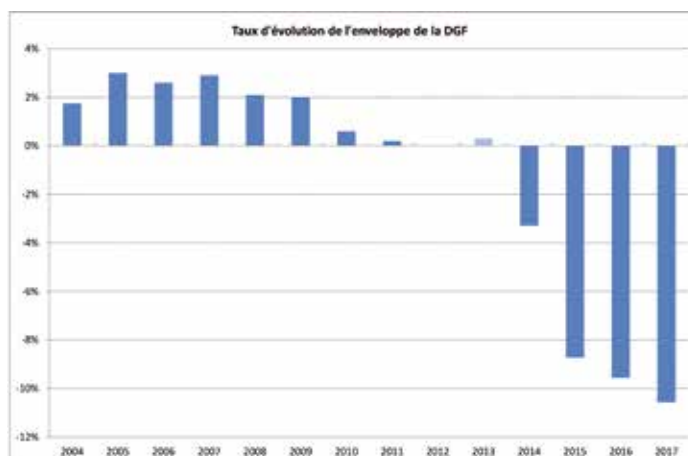
Sarthe perd maintenant 8,2 millions d'euros de dotations de l'Etat par an. D'ici 2017, notre Département perd 95 millions d'euros entre baisse de dotations et charges non compensées. C'est une véritable asphyxie financière du Département, les collectivités départementales ont tiré la sonnette d'alarme auprès du gouvernement via l'Assemblée des Départements de France

Face à cette situation financière sans précédent, il fallait agir de façon responsable. C'est le sens même de la séance exceptionnelle au cours de laquelle le Pré-

sident Dominique le Mèner a présenté 4 axes principaux d'actions : le redéploiement des moyens pour les concentrer sur les missions obligatoires, l'abandon ou la réduction d'actions non prioritaires, la poursuite de la stabilisation de la masse salariale et un lissage de la programmation des investissements.

Les commissions de travail des élus vont se réunir en vue du budget 2016 qui sera adopté en mars 2016.

C'est la seule solution pour garantir les équilibres financiers indispensables de la collectivité.



La séance s'est déroulée en l'absence de la minorité départementale.

SERVICES

Vivien Villaines,

- > Agent du Département.
- > Technicien informatique, référent poste de travail au sein du service Assistance et Infrastructures Systèmes d'information

150 c'est le nombre de lieux (internes à la collectivité + collèges) où l'infrastructure informatique est gérée par la Direction des systèmes d'information (DSI).

4370 c'est le nombre de demandes d'assistance informatique qui ont été formulées depuis le début d'année 2015.

6700 c'est le nombre de postes de travail gérés par le service Assistance et Infrastructures Systèmes d'information (1700 postes dans la collectivité et 5000 dans les collèges).



Depuis près de 5 ans, Vivien Villaines est technicien informatique au sein de la Direction des systèmes d'information (DSI). Il est référent poste de travail, « ce qui signifie que je suis garant du contenu et du maintien en conditions opérationnelles de l'ensemble du parc informatique de la collectivité en interne et des postes qui sont dans les collèges », précise le jeune homme de 26 ans.

La première partie concerne 1700 postes pour lesquels il réalise, avec ses collègues, la gestion de tâches au quotidien, des mises à jour, le suivi de l'anti-virus... Mais c'est la seconde partie qui occupe la majorité de son temps de travail. « Pas moins de 5 000 postes répartis dans les 58 collèges publics sur lesquels nous effectuons l'installation, la mise à jour ou la migration de logiciels, le maintien du réseau de l'établissement (connexion Internet et réseau local), etc. ».

Des missions qui permettent d'assurer un service au quotidien sur le terrain et préparent également le volet numérique du Plan Collège performant que le Dé-

partement va déployer. À terme, ce plan permettra de proposer un équipement numérique généralisé et innovant associé à une qualité de service encore renforcée sur l'assistance et la maintenance. Il s'appuie d'abord sur la mise à ni-

« Un projet ambitieux et enrichissant »

veau des réseaux des collèges et l'accès au Très Haut Débit (THD). Sur la base de critères techniques (accessibilité THD, situation patrimoniale, effectif, etc.), cinq collèges pilotes ont été choisis pour expérimenter le déploiement numérique complet du Plan Collège performant (réseau et outils informatiques). « Participer à la mise en œuvre d'un projet aussi ambitieux est vraiment enrichissant », précise-t-il.

Ce dernier aime aussi le contact avec ses différents interlocuteurs, « qu'ils soient professeurs, élèves, personnels administratifs, prestataires, etc. Je fais également la passerelle entre le Rectorat avec qui nous travaillons en collaboration étroite, et les col-

lèges. On s'adapte au public que l'on rencontre ». Un public que Vivien connaît bien puisque après avoir obtenu son BTS Informatique de gestion en Sarthe, il a travaillé pendant 2 ans en tant qu'informaticien dans un lycée et un collège mançais.

2 QUESTIONS À...

Béatrice Pavy-Morançais

Première vice-présidente du Conseil départemental, vice-présidente de la commission Finances, Ressources et Administration générale.

« Un engagement financier sans précédent »

En quoi consiste l'action du Département en matière de systèmes d'information ?

Depuis 2013, le Département a lancé un schéma directeur du système d'information (SDSI) qui vise notamment à améliorer la qualité du traitement des demandes des Sarthois et à offrir de nouveaux services par un recours accru aux outils numériques.

Quels sont les 5 collèges pilotes qui ont été choisis pour expérimenter le déploiement du numérique complet du Plan Collège performant ?

Il s'agit des collèges La Foresterie à Bonnétable, François Grudé à Connerré, Georges Desnos à La Ferté-Bernard, Berthelot et La Madeleine au Mans.

En savoir plus

www.sarthe.fr

La rentrée dans les collèges

DOSSIER

Du neuf dans les établissements

La première tranche du Plan Collège Performant, lancé par le Conseil départemental sur une période de quinze ans pour un montant total de 330 millions d'euros, entre dans sa phase active. Sur les 20 collèges publics retenus dans le cadre de cet ambitieux programme de rénovation et de modernisation, neuf établissements sont déjà concernés par cette phase initiale de travaux. Le montant de l'investissement engagé par le Département est évalué à 119 millions d'euros sur les cinq prochaines années. Ainsi, gestionnaire des 58 collèges publics de la Sarthe, le Département fait face à un gros défi pour offrir aux élèves sarthois un environnement favorable et les matériels pédagogiques nécessaires à leur réussite.

En savoir plus

Plus d'informations sur :
 www.sarthe.fr

*Pour les collégiens,
le Département
place les
technologies
numériques au
premier rang.*

LA RENTRÉE DES
COLLÉGIENS
SARTHOIS EN
CHIFFRES

58 collèges publics.

19 collèges privés.

100% des établissements
sarthois reliés à e-lyco (espace
de travail numérique)

27 000 élèves transportés,
dont **13 000** collégiens.



⤴ Dominique Le Mèner a inauguré les collèges rénovés de l'Apollinaire.

⤴ Les mallettes à huit tablettes seront distribuées aux collèges publics de la Sarthe.

Les membres du Conseil départemental ont constaté les travaux réalisés.

▶ **Répondre aux ambitions
de la jeunesse**

Le Département vient de s'engager dans la dotation de nouveaux outils en faveur des collèges.

Cet objectif est l'un des volets phares du Plan Collège Performant. Le but est d'offrir aux élèves sarthois les meilleures conditions de travail avec des moyens appropriés. « Plus de modernité et de fonctionnalité » assure Dominique Le Mèner, président du Conseil départemental. Parmi les outils innovants, le Département dote actuellement tous les collèges, dont il assume la gestion patrimoniale, de nouveaux

matériels liés aux technologies de l'information et de la communication à l'usage de l'enseignement. Au cours des prochaines années, le plan global prévoit ainsi le déploiement de 8 000 équipements dont 6 700 postes fixes de la nouvelle génération et 1 300 tablettes mobiles. En outre, une dotation dite « innovante » qui comprend 4 à 5 mallettes de 8 tablettes pour favoriser un enseignement plus interac-

tif, un jeu de 30 baladeurs MP4 pour la pratique des langues mais aussi des vidéoprojecteurs interactifs compléteront ce dispositif.

Des outils indispensables

Avoir accès toujours plus vite à l'information utile ou à son parcours scolaire, pouvoir consulter Internet pour enrichir ses connaissances, bénéficier des services et échanges mis en ligne sur e-lyco, les possibilités qu'offre cette technologie de pointe sont essentielles. « Tous les postes et matériels seront identiques pour assurer efficacement leur maintenance confiée à un prestataire extérieur » rappelle Régis Vallienne,

Président de la commission Réussite Educative : Collèges et Transports. Ces nouvelles dotations technologiques s'accompagnent d'un engagement financier sans précédent. « Nous allons consacrer 13 millions d'euros, soit un rythme annuel de 2,6 millions d'euros » rappelle Dominique Le Mèner. Ceci représente un effort moyen de 119 euros par élève pour une année scolaire. Les moyens pédagogiques évoluant, le Département fait plus que jamais le pari de la modernité et de l'innovation.



Le Mèner
les locaux
collège G.
à Bouloire.

tes contenant
tes vont
essivement
s dans les 58
ublics de la

représentants du
eil départemental
té la qualité des
alisés au collège
erdy à Sablé-sur-
Sarthe.



Des travaux à tous les étages

Les grandes vacances sont propices pour rénover les établissements scolaires. Les 58 collèges publics sarthois n'ont pas échappé à la règle.

Le Département, qui a la charge de leur entretien et de leur rénovation, a profité de la période estivale pour financer et réaliser de nombreux travaux dans les collèges. Que ce soit de simples opérations de maintenance ou des interventions plus lourdes, tout a été mis en œuvre pour assurer l'accueil des élèves dans

les meilleures conditions dès la rentrée : peintures, canalisations, sanitaires, menuiseries, maçonneries, éclairage, revêtements de sol, etc. « Ces opérations de modernisation et d'entretien touchent 100% de nos établissements publics pour l'année en cours » assure Régis Vallienne, président de la commission



Réussite Éducative.

Quelques exemples

Qu'il s'agisse de simples chantiers comme ceux réalisés au collège Le Jonchery à Beaumont-sur-Sarthe (400 000 euros sont consacrés à la mise en sécurité incendie et à l'installation de modules) ou de travaux conséquents à l'exemple de ceux engagés au collège Berthelot au Mans avec la restructuration de la laverie et du self (280 000 euros), tout est fait pour permettre aux enseignants, élèves et personnels administratifs d'évoluer dans les meilleures conditions possibles

au sein de leurs établissements. Au collège Suzanne Bouteloup à Mayet, ce sont des travaux de façades et de peintures des deux restaurants scolaires dont il est question pour un montant de 115 000 euros, tandis qu'à Saint-Cosme-en-Vairais, le Département finance à hauteur de 80 000 euros, la rénovation complète des sanitaires. Ces interventions s'ajoutent ainsi aux grosses opérations actuellement menées dans plusieurs établissements : collège Reverdy à Sablé (5,6 millions d'euros), collège Gabriel Goussault à Vibraye (4,8 millions d'euros).

Chèques et dictionnaires

Depuis la rentrée, 6 800 chèques d'une valeur de 72 euros sont distribués gratuitement par le Département aux élèves de 3^{ème} des collèges publics et privés. Ces chèquiers composés de 10 chèques de 6 euros et 4 chèques de 3 euros offrent des réductions dans le domaine culturel (cinéma, spectacle, musée, achat de livres...), sportif (adhésion à un club, billet pour un match...) ou de loisirs (parc d'attractions, zoo, etc...).

Les collégiens n'auront que l'embarras du choix puisque le réseau compte à ce jour plus de 700 partenaires. Valables une année scolaire complète, ces chèques ne sont pas cumulables sauf dans le cas d'inscription annuelle à une activité sportive ou culturelle. Le collégien peut dans ce cas précis cumuler jusqu'à 36 euros. Par ailleurs 7 550 dictionnaires ont été offerts à tous les élèves de sixième.

Des travaux dans les collèges privés

Les 19 collèges privés de la Sarthe bénéficient également des aides du Département.

Dans le cadre de la loi, le Département apporte son concours pour les 19 collèges privés de la Sarthe qui accueillent 6500 élèves. Ces établissements reçoivent 3,6 millions d'euros de subvention du Département pour assurer leurs dépenses de

fonctionnement, 800 000 euros pour assurer les travaux de sécurité et de mise aux normes des bâtiments dans le respect des textes réglementaires, 100 000 euros pour le renouvellement informatique des collèges privés.

Un « show-room » pour les enseignants

Afin de permettre aux professeurs de se familiariser avec les nouveaux outils qui vont leur être confiés.

Le Département a reconstitué dans ses locaux situés 21, avenue du Maréchal-Lyautey au Mans, une salle de classe comprenant tous les outils proposés dans les collèges. Cette initiative

est conduite en lien avec le Rectorat. Les professeurs peuvent y tester et valider l'ensemble des moyens qui vont être progressivement installés dans leurs établissements.

“ L'INTERVIEW



*Régis
Vallienne,*

Président de la
commission Réussite
Educative : Collèges et
Transports



Le collège de Bouloire bénéficie de la 1^{ère} chaufferie à granulés bois.

► « Cette nouvelle rentrée marque-t-elle la mise en œuvre effective du Plan Collège Performant ? »

Le Département l'avait adopté en octobre 2013. 20 collèges sont directement concernés sur un programme d'une durée de quinze ans. Nous avons dès l'an passé pris les premières mesures mais c'est vrai que nous voyons clairement les effets concrets à l'occasion de cette rentrée. Cette première avancée souligne bien la volonté du Département de doter les collèges des meilleurs outils possibles pour offrir aux

élèves sarthois les clés de la réussite.

« *Doter les collèges des meilleurs outils...*

Parmi les nouveautés le lancement du volet numérique est-elle une priorité ?

Effectivement, le volet numérique du Plan Collège Performant figure parmi nos priorités afin de contribuer à la réussite éducative des collégiens. Ce projet

ambitieux permettra de proposer avec l'accès au très haut débit un équipement informatique généralisé et innovant dans chaque collège public.

L'accessibilité pour les personnes handicapées demeure-t-elle une priorité du Département ?

Le Conseil départemental a confirmé la volonté d'élaborer un Agenda d'Accessibilité Programmée qui portera sur trois périodes de trois ans maximum chacune. Les travaux doivent permettre, dans des conditions normales de fonctionnement,

à des personnes handicapées, de circuler, d'accéder aux locaux, d'utiliser les équipements, de se repérer, de communiquer et de bénéficier de prestations avec la plus grande autonomie possible. Le coût prévisionnel de mise en accessibilité par le Département est estimé à ce jour à neuf millions d'euros pour les collèges publics.

► **Le partenariat public-privé sur les rails**

Quatre collèges vont bénéficier de ce contrat innovant pour être entièrement rénovés en 4 ans.

La réalisation des travaux ainsi que la recherche de performance ont incité le Département à expérimenter de nouvelles pratiques comme l'utilisation du partenariat public-privé (PPP) pour continuer à apporter

un service de qualité. Ainsi les collèges Henri Lefevre à Arnage, Jean Cocteau à Coulaines, Maroc-Huchepie au Mans et Marcel Pagnol à Noyen-sur-Sarthe vont être restructurés dans le cadre d'un partenariat

avec une entreprise privée. L'objectif est double : gagner du temps dans la réalisation des travaux et répartir, différemment et dans la durée, la charge financière que représentent les 80 millions d'euros de travaux. Au partenaire privé, incombent les tâches de conception, de réalisation, de maintenance, de gros entretien et de financement. Au Département revient l'exercice de ses

compétences habituelles liées à la restauration scolaire, l'entretien courant, l'accueil et la maintenance informatique dans les mêmes conditions que pour les 54 autres collèges publics sarthois. Au terme du contrat, au cours duquel le Département verse une redevance annuelle, les quatre collèges reviennent sans contrepartie à la collectivité.



Didier Chauvin,

Ingénieur de recherche

Ingénieur de recherche pour le commissariat à l'énergie atomique en France, le sarthois Didier Chauvin participe à la construction du Stellarator allemand W7-X, une machine révolutionnaire dans le domaine de la fusion nucléaire - à l'institut allemand Max-Planck. Une expérience hors du commun pour ce Sarthois de 44 ans au parcours atypique.

« Je me sens plus comme un ingénieur de terrain »

► En quoi consiste le projet W7-X ?

Il s'agit d'un projet expérimental qui vise à utiliser le plasma de la fusion nucléaire pour créer de l'énergie électrique infinie et surtout sans déchets nucléaires à vie longue et donc sans risques de prolifération. Le projet repose sur une idée simple : reproduire le fonctionnement du soleil, mais sur la Terre. Non pas par gravité, comme pour le soleil, mais par confinement et fusion magnétique dans un réacteur dédié. Si l'idée est simple, la complexité de la machine y est cependant inversement proportionnelle. La machine (725 tonnes et 16 m de diamètre) est en cours de construction. Son démarrage, pour les premières expérimentations, est prévu à l'automne 2015.

Ce projet de recherche vous a valu la visite de l'ambassadeur de France ?

Nous avons en effet reçu début juillet la visite de Philippe Étienne, ambassadeur de France en Allemagne. C'est une reconnaissance du travail effectué. Du fait du retentissement mondial de

ce projet dans le domaine de la physique des plasmas, la Chancelière Angela Merkel devrait prochainement nous rendre visite.

Depuis quand travaillez-vous en Allemagne ?

Je suis ingénieur de recherche pour le commissariat à l'énergie atomique en France (CEA) mais j'exerce mes activités en Allemagne à l'institut Max-Planck pour la physique des plasmas depuis 2006. J'ai alors été invité par le Pr. Dr Thomas Klinger (pointure mondiale dans le domaine de la physique des plasmas et directeur scientifique du projet) à participer à la construction de la machine W7-X (Wendelstein-7X) dans le cadre d'une collaboration scientifique et technique pour la fusion nucléaire, via le programme de la commission européenne « Eurofusion ».

Qu'en est-il de vos racines sarthoises ?

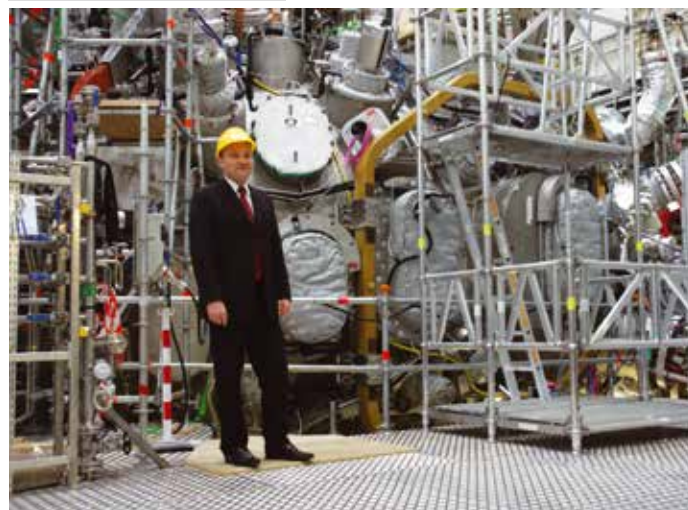
Je suis originaire de Chevillé, où mes parents tenaient une ferme et toute ma famille est sarthoise. Quand je reviens en France avec ma femme et mes deux enfants, c'est-

à-dire très régulièrement, j'habite à Saint-Saturnin. Je fais aujourd'hui partie du Club des Ambassadeurs de

« Mon parcours surprend souvent »

la Sarthe et souhaite valoriser les savoir-faire locaux au niveau international. C'est aussi en Sarthe que j'ai effectué une partie de mes études, dans le domaine automobile.

Didier Chauvin devant le Stellarator allemand W7-X.



Vous avez un parcours plutôt atypique ?

Effectivement ! Après un CAP et BEP mécanicien réparateur automobile, un brevet de technicien (au lycée Sud du Mans), un BTS et une formation complémentaire toujours dans le domaine automobile, je suis parti 2 ans et demi en Afrique pour une ONG.

À mon retour, j'ai souhaité reprendre mes études via des cours du soir pour passer le concours d'ingénieur. Pour les financer, je vendais des forages aux agriculteurs de la Sarthe, de la Mayenne et du Maine-et-Loire.

J'ai ensuite intégré l'Ensam (École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers) par apprentissage, à Aix-en-Provence. Les débuts ont été difficiles mais je suis sorti après 3 ans avec les félicitations du jury, avant d'être embauché par le CEA en 2001.

Quel regard portez-vous sur ce parcours ?

J'ai toujours eu l'impression de courir un 110 m haies de par mes origines sociales. Il est vrai que mon parcours surprend souvent. Mais aujourd'hui ma formation de CAP me sert toujours, je me sens comme un ingénieur de terrain.

SARTHE

► **24 Heures Vélo : 1966 coureurs répartis en 441 équipes**

La 7^{ème} édition des 24 Heures Vélo Shimano qui s'est tenue les 22 et 23 août derniers aura été largement marquée par les caprices de la météo (grosse chaleur, orage puis pluie).

L'épreuve sportive organisée par Claude Gasnal organisation a rassemblé sur le circuit Bugatti 1966 coureurs répartis en 441 équipes et c'est la S1neo Team Connect qui l'a emporté au général,

suivi à 1'48" par Payname, vainqueur en 2014. Planète Vélo Avranches complète le podium.

C'est aux côtés de Luc Alphan, invité d'honneur de cette 7^{ème} édition, que Gérard Galpin, vice-président de la commission Culture, Jeunesse et Sports au Conseil départemental a chaleureusement félicité l'ensemble des coureurs pour leur performance.



► **Le Département se mobilise contre la délinquance**

L'Etat, la Justice et le Conseil départemental viennent de parapher un plan de prévention de la délinquance. La place des jeunes, la prévention de la radicalisation, les violences intrafamiliales et plus largement la tranquillité publique comptent parmi les priorités de ce plan signé par Dominique Le Mèner, président du Conseil départemental, Corinne Orzechowski, préfète de la Sarthe et Philippe Varin, procureur de la Répu-

blique. « Cette action sera le fruit d'une coopération de l'ensemble des services concernés. Il s'agira d'un engagement sur la durée » a souligné le président du Département. Le coût de ce dispositif s'élève à 230 000 euros. Ce plan s'appuie sur un état des lieux du territoire sarthois avec pour objectif de proposer des pistes d'action afin de lutter plus efficacement contre la délinquance.

► **Rendez-vous mondial de karting en Sarthe**

Marqué par la présence du pilote de Formule 1 Daniel Ricciardo, le championnat du monde de Karting, qui s'est déroulé sur le circuit Le Mans Karting International de l'Automobile Club de l'Ouest, a été suivi par plusieurs milliers de spectateurs. Le titre mondial est revenu au Néerlandais Jorrit Pex, auteur d'un formidable dépassement dans le dernier tour de la course de vitesse, l'épreuve reine du programme du week-end. Pierre Fillon et Dominique Foussier,

respectivement présidents de l'Automobile Club de l'Ouest et de l'ASK-ACO et Véronique Rivron, présidente de la commission Culture, Jeunesse et Sports du Conseil départemental ont remis les trophées aux vainqueurs.



► **L'agriculture séduit les visiteurs de la Foire du Mans**



Plus de 90 000 visiteurs, 600 exposants satisfaits, la 79^{ème} édition de la Foire du Mans affiche un bilan positif. Le secteur réservé à l'agriculture a attiré de nombreux visiteurs. Le concours national charolais notamment s'est taillé un beau succès populaire. Lors de la visite officielle, marquée par la présence de Dominique Le Mèner, président du Conseil départemental, François Bousard,

président de la commission Agriculture, Ruralité et Développement local, accompagné de Véronique Cantin, Monique Nicolas-Liberge, Véronique Rivron, Marie-Thérèse Leroux, Emmanuel Franco, conseillers départementaux, a remis une coupe à de jeunes futurs agriculteurs, lauréats de l'un des nombreux concours organisés lors de ces cinq journées de festivités.

LE MANS

► Une nouvelle tribune pour l'hippodrome des Hunaudières du Mans

C'est en présence de Dominique Le Mèner, président du Conseil départemental, Véronique Rivron, présidente de la commission Culture, Jeunesse et Sports, Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, Jean-Claude Boulard, maire du Mans, Jean-Pierre Vogel, sénateur, Jean-Marie Geveaux, président d'honneur du Conseil départemental et Christian Bazire, président

de la Société des courses du Mans, que la nouvelle tribune de l'hippodrome des Hunaudières a été inaugurée.

Ce nouvel aménagement, accolé à la tribune du restaurant panoramique et pouvant accueillir jusqu'à 400 personnes, poursuit la modernisation des infrastructures de l'hippodrome. Le montant total des travaux, comprenant



le bâtiment d'accueil public et professionnel, le circuit d'arrosage sur la piste de galop ainsi que l'amélioration des abords, de la sécurité incendie

et de l'accès aux personnes à mobilité réduite s'élève à 1 877 000 €, soutenu à hauteur de 150 000 € par le Département.

► Le Département acteur du dispositif « Garantie Jeunes »



Cette nouvelle mesure, présentée au Mans en présence de Samuel Chevallier, président de la commission Emploi, Développement Economique et Touristique et Aménagement du Territoire, de Patrick Desmazières, vice-président et de la préfète Corinne Orzechowski vise à faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à l'autonomie de jeunes en situation de précarité. Particulièrement touchés par la crise du marché de l'emploi, ces der-

niers rencontrent également des difficultés pour se loger, se déplacer et se soigner. La Sarthe a été retenue pour la mettre en œuvre à compter de septembre 2015. Avant la fin de cette année, 280 jeunes (dont 60 pour les missions locales Sarthe Nord et Sarthe Loir) seront concernés par ce dispositif auquel le Département est associé dans le cadre de ses missions en faveur de la solidarité. Le budget de ce dispositif s'élève à 448 000 euros.

► L'abbaye de l'Epau au cœur du futur

Plus de 280 sociétés et structures ont participé au Salon professionnel des solutions informatiques et numériques à l'abbaye de l'Epau organisé à l'initiative de Sarthe développement, Le Mans développement et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans et de la Sarthe. Des rendez-vous d'affaires sur mesure et des conférences d'experts se sont déroulés tout au long de la journée. Présent sur

les stands aux côtés de Véronique Rivron, présidente de Sarthe développement, Dominique Le Mèner, président du Conseil départemental a rappelé les enjeux du numérique avant d'insister sur les investissements opérés par le Département pour garantir l'accès de ces nouvelles technologies au plus grand nombre de Sarthois. En conclusion de cette nouvelle édition du salon, Erwann Gaucher, directeur



adjoint de France Bleu, en charge de la stratégie et du développement numérique, au sein de Radio France, a animé une conférence sur

le thème de l'intégration du numérique dans l'organisation et la stratégie des collectivités et des entreprises.

CANTON DE **SILLÉ-LE-GUILLAUME**

*La salle de spectacles
Léon Besnardeau rénovée*

Tout en préservant son âme, la salle de spectacles Léon Besnardeau à Sillé-le-Guillaume fait peau neuve après d'importants travaux de rénovation. À vocation culturelle, cet espace qui dispose de 230 places a fait l'objet d'importants travaux de modernisation pour assurer la diffusion de spectacles de toute nature : équipement

de cinéma numérique, ajout d'une régie son et lumières, création de loges, réfection de la scène. Inaugurée en présence de Dominique Le Mèner, président du Conseil départemental, Fabienne Labrette-Ménager, conseillère départementale du canton, François Robin, président de la Communauté de communes



du pays Belmontais et Gérard Galpin, maire de la commune et conseiller départemental du canton, cette salle culturelle a nécessité un investis-

sement de 80 000 euros dont une subvention de 7 500 euros de la part du Département pour l'achat d'un projecteur de cinéma numérique fixe.

CANTON DE **LA FERTÉ-BERNARD**

*Cerp Bretagne-Atlantique
inaugure son site*



C'est en présence de Dominique Le Mèner, président du Conseil départemental et de Jean-Carles Grelier, maire conseiller départemental, que s'est déroulée l'inauguration des nouveaux locaux du groupe Cerp Bretagne-Atlantique à La Ferté-Bernard. Installée dans les anciens bâtiments de l'entreprise FCI depuis plusieurs mois, cette coopérative, qui compte neuf agences et 600 salariés dans

l'Ouest de la France, est spécialisée dans le stockage de médicaments et leur livraison vers les officines. Président directeur général, Ronan Rayssiguier s'est félicité du choix de la Sarthe pour accroître les activités de l'entreprise. Pour Jean-Carles Grelier, l'arrivée du groupe Cerp Bretagne-Atlantique symbolise également le nouveau départ de ce site industriel fertois emblématique.

CANTON DE **BONNÉTABLE**

*Les défis
de Macosa*

Située à Bonnétable, la société Macosa, qui emploie 100 salariés, a lancé au mois de mars une formation à destination des personnes en recherche d'emploi dans le cadre du « Contrat initiative Emploi Starter » encouragé par le Département. Spécialisée dans la fabrication de lingerie pour des marques haut de gamme et des créateurs, elle a reçu Dominique Le Mèner, président du Conseil départe-

mental et Véronique Cantin, conseillère départementale du canton lors d'une visite des ateliers. Ils ont rencontré, aux côtés de Corinne Orzechowski, préfète de la Sarthe, deux bénéficiaires de cette initiative. « Chez nous, on travaille au millimètre près » a précisé Philippe Hache, responsable de l'entreprise. Les conditions d'accès à ce contrat sont précisées : avoir moins de 30 ans, être sans emploi et ren-



contrer des difficultés particulières d'accès à l'emploi. La mise en œuvre de cette action est pilotée par l'organisme Pôle Emploi, les mis-

sions locales, Cap emploi (pour les personnes handicapées) et le Conseil départemental.

CANTON DE SAINT-CALAIS

► *La restructuration du collège de Vibraye est engagée*

Dominique Le Mèner, président du Conseil départemental de la Sarthe, s'est rendu au collège Gabriel Goussault à Vibraye pour lancer les grands travaux de restructuration de l'établissement. Au programme, la rénovation complète du restaurant scolaire et des espaces pédagogiques, la

modernisation des façades et des équipements techniques (menuiseries extérieures, chauffage, électricité) et l'amélioration de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap avec la mise en place d'un ascenseur intérieur et la modification des escaliers. Parmi les autres tra-



vaux figurent également la construction d'un préau et celui d'un local d'entretien. Le montant des travaux

s'élève à 4,8 millions et une livraison prévue au second semestre 2016.

CANTON DU LUDE

► *Une nouvelle station d'épuration à Requeil*



Mise en service en janvier 2015, la nouvelle station d'épuration des eaux usées de Requeil est dimensionnée pour assurer une capacité de traitement équivalente à 950 habitants.

Le procédé d'épuration mis en œuvre dit par « boues activées » est essentiellement biologique via des bactéries se nourrissant de la pollution présente. Les performances de cette nouvelle station permettent de limiter au maximum les apports en azote et en phos-

phore dans le cours d'eau récepteur : le Casseau et les boues biologiques produites sur la station sont déshydratées dans 6 lits de séchage plantés de roseaux.

Les élus présents lors de l'inauguration, dont François Bousard, conseiller départemental et Claude Leblanc, maire de la commune, ont pu apprécier les performances du nouvel équipement. Le montant de l'opération s'élève à 960 000 €, soutenu par le Département à hauteur de 192 170 €.

CANTON DE CHÂTEAU-DU-LOIR

► *La rénovation de l'église de Flée*

C'est en présence de Béatrice Pavy-Morançais, conseillère départementale du canton de Château-du-Loir que s'est déroulée l'inauguration de la rénovation de l'église Saint-Pierre à Flée. En mai 2011, un diagnostic avait révélé un problème structurel du chœur et de l'étanchéité du bâtiment. Les travaux effectués depuis ont ainsi permis le redressement de la char-

penne et assurer la consolidation du fût du clocher de l'église. Le lambris a aussi été refait dans la sacristie. Ce chantier a coûté 295 223 euros, le Conseil départemental est le premier financeur à hauteur de 25%. Cette magnifique église du XI^{ème} siècle est ouverte au public tous les week-ends grâce aux permanences tenues par des habitants du village.



À NE PAS RATER




Festival du Samourai - Nuit des arts martiaux et sports de combat

Manifestation

29 NOVEMBRE

Pour fêter son 30^{ème} anniversaire, le Samourai 2000 organise un grand spectacle d'arts martiaux et sports de combat à Antarès. Le club, qui a formé et emmené de nombreux champions sur des podiums internationaux, vous propose 2h30 d'adrénaline et d'émotions avec

de grands experts et des champions du monde : Christophe Pinna, Jean-Charles Skarbowsky, Patrick Bittan.

 www.samourai2000.com
02.43.28.84.03.

9 OCTOBRE > 15 NOVEMBRE

Manifestation

Mots d'hiver

19^{ème} édition



Organisé par la fédération départementale des foyers ruraux de la Sarthe, le festival de conteurs en milieu rural Mots d'hiver prépare sa 19^{ème} édition. La programmation s'appuie sur des conteurs professionnels choisis pour la qualité de leurs spectacles et pour la pluralité de leurs paroles, notamment leur diversité culturelle. L'édition 2015 accueille 12 artistes professionnels et un groupe de conteurs amateurs.

 www.fdf72.com
02.43.75.89.88.


9 & 10 OCTOBRE

Spectacle

Série B

Le suspense sera total dans les rues de la commune de Vivoin les 9 et 10 octobre avec la présence du groupe artistique Alice.

À l'affiche, « Série B » qui associe l'écriture d'une série de polars et la création d'un spectacle de rue. Tous les ingrédients sont réunis pour offrir au public sarthois la trame d'un scénario policier passionnant... avec quelques sueurs froides ! Vendredi 9 octobre à 20h30 et samedi 10 octobre à 19h et à 20h30.

 <http://prieuredevivoin.sarthe.com/>
02.43.27.40.60.


10 & 11 OCTOBRE

Manifestation

Les chemins en couleur



Céramistes, faïenciers, peintres, pépiniéristes, photographes, etc. Plus de 70 artistes vous donnent rendez-vous autour d'un concept original. Ce dernier allie la promenade d'automne à la découverte du village et de ses secrets, à la rencontre d'artistes et de l'art, selon 3 parcours délimités sur la commune et dénommés « chemins ».

 ot-malicorne@orange.fr
02.43.94.74.45.


10 & 11 OCTOBRE

Sport

24 Heures Camions



Reconnu comme l'un des plus grands rassemblements mondiaux de tracteurs de semi-remorques, Les 24 Heures Camions viendront clore sur la célèbre piste Bugatti les saisons 2015 de la Coupe de France et du Championnat d'Europe Camions, mais aussi de la Lotus Cup Europe. Les champions 2015 seront connus à l'issue d'un week-end de course d'une rare intensité. Animations, avec expositions de camions, shows cascade, feu d'artifice etc. sont également au programme.

 www.24h-camions.com


10 & 11 OCTOBRE

Manifestation

Salon du livre au Mans



C'est autour de la rencontre des auteurs peuples premiers qu'aura lieu le traditionnel salon du livre au Mans. La bibliothèque départementale de la Sarthe sera présente autour du thème des résidences d'auteurs avec Sébastien Vassant, auteur de bande-dessinée et Emmanuel Darley, écrivain, photographe et auteur de pièces de théâtre. Présence de la collection « Raconter la vie », aux éditions du Seuil.

 www.la25heuredulivre.fr
www.bds.cg72.fr
02.43.24.09.68.

14 > 16 OCTOBRE

Colloque

Pratiques et imaginaires de paix dans la guerre (1914-1918)

Ce colloque universitaire vise à éclairer les moments de paix, encore peu étudiés, dans le quotidien des combattants (permissions, théâtre, sport). Cet événement est ouvert au grand public et notamment aux élèves de plusieurs classes de Première qui présenteront leurs travaux réalisés sur le thème du colloque.

 **La Flèche, salle Coppélia**
<http://cerhio.univ-lemans.fr/>

JUQU'AU 28 OCTOBRE

Photographie

« La fiancée de la pointe du Van, le voyage inachevé »

Sous la forme de 15 diptyques mimant autant de livres ouverts, l'exposition créée par Alain Szczuczynski réunit ses photographies et un choix de poèmes en regard. Et comme la poésie cela s'écoute aussi, vous pouvez découvrir des lectures des poèmes et textes réunis par l'artiste. Ces textes sont interprétés par Alain Szczuczynski et Evelyne Poincheval. Visible du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Maison du Département
1 place de la République, à Mamers
02.43.31.13.20.

6 > 8 NOVEMBRE

Manifestation

Salon ProBienEtre

La 2^{ème} édition du salon ProBienEtre est organisée par l'association éponyme qui regroupe une centaine de professionnels : thérapeutes, professions médicales, enseignants, etc. Le vendredi sera consacré aux entreprises sur les thèmes de la prévention et du bien-être. Les samedi et dimanche seront ouverts au grand public avec au programme : conférences, ateliers, soins découverte en médecines douces, etc.

Maison de quartier Pierre Guédou,
au Mans
www.probienetre.fr

7 NOVEMBRE

Botanique

Ecole de Bota de la Borde

L'Ecole de Bota de la Borde, école de formation à la botanique, propose aux Sarthois de se familiariser avec le monde végétal, reconnaître les familles, comprendre le fonctionnement des plantes et leur place dans la chaîne biologique. Piloté par les bénévoles de la Sepenes. Maison des associations de La Borde, à Cherré.

Thème : comment se disséminent les plantes ?

www.sepenes.fr
02.43.93.87.87.
02.33.73.17.82 (Evelyne Moinet)

12 > 30 NOVEMBRE

Solidarité

Opération Oranges

L'association départementale des infirmes moteurs cérébraux de la Sarthe lance son opération « 3 oranges pour 2 € ». Les bénéfices serviront à soutenir les personnes handicapées, en finançant des projets associatifs nouveaux ou déjà engagés.

adimc72@orange.fr
02.43.24.88.28.

15 NOVEMBRE

Solidarité

Un strike contre le cancer



Le comité départemental de bowling et la ligue contre le cancer organisent une journée de solidarité pour lutter contre les cancers féminins. Opération réalisée dans les bowlings du Mans, de La Ferté-Bernard, d'Arçonny, de La Flèche et de Sablé-sur-Sarthe.

www.bowling72.fr
06.02.63.25.39.



22 NOVEMBRE

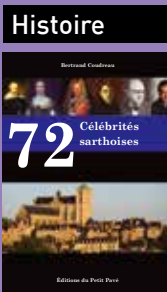
Sport

Cross international « Le Maine Libre Allonnes Sarthe »

Il est l'un des grands rendez-vous sportifs de la fin d'année : le cross international « Le Maine Libre Allonnes Sarthe » réunira cette année encore coureurs amateurs et pointures de la spécialité. Courses scolaires le vendredi, épreuves de marche nordique le samedi, courses ouvertes à tous le dimanche matin et cross des as le dimanche après-midi seront les moments forts de la manifestation.

Allonnes, parc de Chaoué
www.cross-allonnes.fr

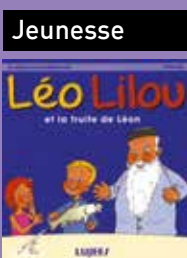
LIVRES DU MOMENT



72 célébrités sarthoises

Qui peut se vanter d'avoir parmi ses concitoyens deux rois, des prix Nobel, des académiciens ou l'inventeur de la première voiture ? L'ouvrage de Bertrand Coudeureau recense 72 personnalités nées dans la Sarthe, entre incontournables et illustres inconnus qui méritent d'être réhabilités.

Edition du Petit pavé. Prix de vente : 25 €



Léo Lilou et la truite de Léon

Premier ouvrage de la collection « Je découvre les métiers d'art », ce conte de Marguerite Rosignol décrit la fabrication d'une œuvre d'art et la passion de l'artiste pour son sujet : un maître faïencier de Malicorne, Léon Pouplard. À partir de 7 ans. Illustrations : Jean-Luc et Esteban Prou.

Edition Lujees. Prix de vente : 10,40 €

▶ À votre écoute

Cette page est pour vous. Vous pouvez l'utiliser pour écrire à Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental. Votre courrier recevra une réponse dans les meilleurs délais.



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



À adresser à :
M. le Président du Conseil départemental -
Hôtel du Département - Place Aristide Briand
72072 Le Mans Cedex 9



Écrivez aussi à
M. le Président du Conseil
départemental -
par e-mail : president@sarthe.fr

JEU



© Dominique Breugnot

Connaissez-vous... ? la Sarthe

Question

En quelle année le pilote sarthois Jean Rondeau (au centre de la photo) a-t-il remporté les 24 Heures du Mans ?

- 1982
- 1980
- 1978

À gagner :

10 livres «72 célébrités sarthoises» de Bertrand Coudreau.

Nom

Prénom

Adresse

Si vous voulez recevoir la lettre d'information du Conseil départemental, merci de renseigner votre adresse mèl :



Retournez-nous vos réponses avant le 23 novembre 2015, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante : Concours La Sarthe magazine N°140, Direction de la Communication - Hôtel du Département - 72072 Le Mans cedex 9.



Le tuffeau, la pierre du soleil

Après le grès roussard et la pierre de Bernay, nous poursuivons notre « tour d'horizon » du sous-sol sarthois dont les richesses sont exploitées de longue date. Le tuffeau est la pierre de lumière par excellence. On le perçoit en parcourant les routes du sud de notre département. Fermes et maisons anciennes, manoirs et châteaux inondés des lumières d'été, éclairent cette partie du département.

► Le tuffeau ou la « tuffe » est vieux d'environ 90 millions d'années, à la période nommée « Trias », la plus ancienne de l'ère secondaire. Cette pierre résulte du tassement de milliards de tonnes de sédiments composés de micro algues et d'organismes fossilisés. Ils ont subi, au fil du temps, des pressions considérables jusqu'à les transformer en roche. Notre région fut régulièrement recouverte de mers plus ou moins profondes et chaudes.

« Des galeries de plus de 10 km ! »

L'homme exploita dès qu'il le pu les différentes vertus de cette pierre hors du commun. Il en fit de la chaux en la faisant brûler dans des fours pour en faire un mortier de qualité. Puis, il en utilisa les propriétés mécaniques pour construire des maisons, des églises et des châteaux. Le tuffeau,

comme beaucoup de roches, est de composition inégale. Les meilleures veines étaient utilisées pour l'édification des plus belles demeures. Il a les défauts de ses qualités : il se taille et se sculpte bien mais il est poreux. Pour l'extraire, les carriers utilisaient diverses méthodes comme les puits, qui pouvaient atteindre une profondeur de 30 m ou les galeries horizontales qui mesuraient jusqu'à plus de 10 km ! Le vide laissé par ces excavations fut d'ailleurs souvent utilisé pour cultiver les champignons et conserver le vin. C'est ainsi que l'on peut admirer dans toute la région de Chahaignes de magnifiques entrées de cave, closes de lourdes portes ajourées aux formes très diverses. Le village de Mareil-sur-Loir présente un parfait exemple du génie de l'observation qu'avaient nos ancêtres. Par exemple, un coteau rocheux dont on extrayait les pierres pour les maisons situées en

contrebas, ou encore des creusements de caves dont on tirait également les matériaux et qui servaient ensuite à abriter le résultat des vendanges. Pour d'évidentes raisons de sécurité, le creusement de ces galeries était régenté, tout du moins en théorie. Le sous-sol étant un monde invisible par nature, les mineurs de la craie creusèrent au gré de leur besoin sans trop se soucier des règlements. La mémoire s'évanouissant, ces comportements laissèrent des

« bombes à retardement » qui provoquent de temps à autre, des effondrements du sous-sol. La première guerre mondiale signa la disparition progressive de l'exploitation du tuffeau. En effet, un nouveau matériau, le béton, prit la relève en modifiant le paysage architectural de la France. Mais, heureusement, quelques tailleurs de pierre s'appliquent encore à redonner sa noblesse à la pierre du soleil.

Les pierres les plus nobles étaient utilisées pour l'édification des belles demeures.



Texte et photographies de Gilles Kervella



**VIANDE
FRANÇAISE**



=



**EMPLOI
LOCAL**



=



**TERRITOIRE
PRÉSERVÉ**



Ce qu'en pensent les élus de Gauche

La loi NOTRe au centre de l'actualité

La loi NOTRe est au centre de l'actualité du Conseil Départemental. Cette loi promulguée le 7 avril dernier vise à clarifier les compétences des collectivités, notamment celles des Régions et des Départements. Celles-ci ne pourront plus intervenir dans tous les domaines. C'est la fin de la clause de compétence générale. C'est implicitement la clarification de l'action publique attendue par nos concitoyens. Ce texte qui a été approuvé par les deux chambres parlementaires, Assemblée Nationale et Sénat, est le fruit d'un long travail de concertation au sein de la Commission Mixte Paritaire. Le Conseil Départemental aura demain des missions précises. Il sera garant des solidarités humaines, son cœur de métier, et renforcera son action de proximité pour la protection de l'enfance, les personnes âgées, les personnes handicapées et le RSA (Revenu de Solidarité Active). Il interviendra dans la continuité pour les collègues Sarthois. Il pourra poursuivre son action dans les politiques sportives et culturelles. Un point très positif qui permettra de maintenir les dotations cantonales aux associations (notre groupe soutiendra cette inscription au budget 2016) qui assurent le maillage territorial et le lien social. La voirie (outil stratégique du développement économique et des réseaux) reste dans le giron départemental. En outre, le développement économique sera l'affaire des régions pour déployer des stratégies d'échelles en lien avec les acteurs locaux.

Les transports scolaires seront également transférés aux régions qui gèrent déjà les lignes ferroviaires TER. Cela permettra une coordination des transports et laissera la possibilité d'envisager une politique différente du coût des transports dans l'intérêt des usagers. L'enveloppe financière du Département devrait donc s'alléger car celui-ci n'aura plus la charge de certaines missions. Les élus de notre groupe comptent prendre toute leur part à la mise en place de cette réforme largement critiquée par la majorité (bien que votée au Sénat), mais largement attendue pour simplifier et mieux comprendre l'action publique.

Le groupe des élus de gauches et républicains

Le mot de la Majorité

Des promesses à ... la triste réalité

Le Président de la République annonce une diminution des impôts des Français d'ici 2017

Le Ministère des affaires sociales annonce une augmentation de 2% du RSA « socle » au 1er septembre 2015 ...

La liste des annonces du chef de l'Etat et du gouvernement est longue, serions-nous en campagne électorale ?

Il faut dire que le massacre fiscal est élevé depuis 3 ans avec des impôts qui ont augmenté de plus de 90 milliards d'euros !

Il faut dire que de nombreuses mesures annoncées par l'Etat sont financées par d'autres et là les Départements qui sont en charge de la solidarité sont très impactés.

Ils le sont car les mesures de l'Etat représentent une augmentation immédiate de la participation départementale notamment pour les allocations individuelles de solidarité telles que le RSA, l'Allocation Personnalisée Autonomie ou la Prestation Compensatoire du Handicap. A titre d'exemple, en 2012, le Département de la Sarthe avait un reste à charge de 52 millions d'euros en 2012, il est de 62 millions d'euros en 2014 ! Cette situation ne peut pas perdurer.

Les élus de la Majorité départementale ne sont pas les seuls à dénoncer cette situation.

C'est le cas de la Cour des Comptes qui dans un rapport de juin 2015 sur la situation et les perspectives des finances publiques pointe du doigt la détérioration de la situation financière des collectivités

locales.

Cette situation ne va pas s'améliorer avec la baisse historique des dotations de l'Etat : c'est une perte pour notre collectivité de 28 millions d'euros entre 2013 et 2017.

Les Départements sont financièrement asphyxiés, certains Départements annoncent qu'ils ne pourront pas présenter leur budget 2016 en équilibre, d'autres se lancent dans des choix drastiques.

Les élus de la Majorité départementale sous l'impulsion de leur Président font l'amer constat de cette situation dramatique, les élus de la Majorité départementale ont manifesté aux côtés de nombreux maires de la Sarthe déplorant la baisse des dotations de l'Etat, les élus de la Majorité départementale regrettent l'absence de dispositifs pérennes de financement des allocations individuelles de solidarité.

La loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République d'août 2015 a conforté le Département comme garant des solidarités territoriales et humaines.

Il est facile pour l'Etat d'écrire ces mots alors qu'il ne donne pas aux Départements les moyens d'accomplir sa mission.

Les Départements comme les communes ont tiré la sonnette d'alarme. Espérons que le gouvernement prendra en compte cet appel qui n'est que celui de la raison.

Chèques collèges 72

A toi de jouer !



Le Département de la Sarthe offre à tous les élèves de 3^{ème} un chéquier de 72 euros valable auprès de nombreux partenaires de la culture, du sport et des loisirs. En 2014, plus de 7 000 collégiens ont profité de ce coup de pouce ! **Plus d'informations sur www.sarthe.fr**

Sarthe
Le Département

